

CIRCULAIRE DE RENTREE SEPTEMBRE 2020

Bien qu'une grande incertitude pèse sur la rentrée 2020, nous devons dès aujourd'hui prévoir les conditions d'accueil des élèves à compter du 1^{er} septembre 2020.

La présente circulaire a pour objet de faciliter l'accueil de tous les élèves inscrits au collège Robert Barrière. Je rappelle à cet égard, que l'inscription, ou la réinscription (pour les élèves déjà scolarisés au collège) est obligatoire. La date limite pour les inscriptions est fixée au vendredi 10 juillet 2020.

Attention : Nous ne manquerons pas de vous prévenir, au plus tard fin août, des changements qui seraient imposés au regard des conditions sanitaires en vigueur à la rentrée.

I – ACCUEIL DES ELEVES DANS LES CLASSES

Afin de faciliter l'accueil de tous les élèves, la reprise des cours sera progressive selon l'organisation ci-après :

Mardi 1er septembre 2020 à 8h30 : classes de 6^{ème}

- Accueil par le professeur principal, les membres de l'équipe pédagogique et le Principal ou Principal adjoint
- Remise des livres, présentation de l'EDT et des temps forts et objectifs de l'année scolaire
- Fin des cours : 16h30 (Segpa) et 17h pour les 6^e Générales
- **18h : rencontre avec les parents** (restaurant scolaire) puis en classe avec le Professeur Principal

Mercredi 2 septembre 2020 à 8h30 : classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

- Accueil par le professeur principal, les membres de l'équipe pédagogique et le Principal ou Principal adjoint
- Remise des livres et présentation de l'EDT et des temps forts et objectifs de l'année scolaire
- Fin des cours : 12h00 (Segpa) et 12h30 pour les autres classes

NB : pas de cours le mercredi 2/09 pour les classes de 6^{ème}

II – REMISE DES LIVRES

Les manuels scolaires prêtés aux élèves seront remis les 1er et 02 septembre 2020

Selon les disciplines, le manuel scolaire est soit, remis à l'élève pour l'année, soit mis à disposition par le professeur pendant le cours (manuels restant en classe).

Pour les manuels prêtés, une fiche de prêt est renseignée lors de la remise des livres pour signature (état initial du livre). Ils doivent être couverts et maintenus en bon état d'usage tout au long de l'année scolaire.

Rappel : en fin d'année scolaire, pour les manuels détériorés ou perdus, une facture sera remise à l'élève selon le type de dégradations.

A la rentrée, les manuels ne seront donnés que si l'élève était en règle fin juin.

III – DEBUT DES COURS

Pour toutes les classes :

Jeudi 2 septembre 2020 à partir de 8h30

Selon l'EDT provisoire (période d'ajustements éventuels jusqu'au 18 septembre)

Savoir Nager 6^e : en début d'année, tous les élèves de 6^e doivent passer un test d'évaluation à la piscine mais les conditions sanitaires non encore définies pour la rentrée nous imposerons certainement de différer ce test ainsi que les séances d'apprentissages.

Attention : enseignement OBLIGATOIRE pour tous les élèves sauf inaptitude pour raison médicale exclusivement.

IV – REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est présenté dans le carnet de correspondance de votre enfant. Il doit être lu attentivement et signé par l'élève et sa famille. Cette signature vaut acceptation des règles de vie collective.

Pour rappel, les obligations des élèves sont :

- Respect de tous les camarades,
- Respect de soi-même, de tous les membres de la communauté éducative ainsi que de leurs biens,
- Respect des bâtiments, installations et matériels scolaires,
- Assiduité et ponctualité relatives aux enseignements obligatoires ou facultatifs auxquels l'élève est inscrit, aux stages et périodes de formation en entreprise, aux évaluations et examens, aux séances d'information à l'orientation, aux études surveillées, dirigées ou encadrées,
- Construction progressive d'un projet personnel et professionnel, avec l'aide des professeurs, du conseiller d'orientation psychologue et **la nécessaire implication des parents**,
- Participation aux visites médicales individuelles ou collectives (avec carnet de santé).

NB : une attention toute particulière doit être portée au chapitre III, paragraphe 2 (absences et retards). En effet, de nombreuses absences ne sont pas justifiées au retour de l'élève en classe. Cette justification par écrit est obligatoire et relève de la responsabilité des parents ou responsables légaux.

V – DEMI-PENSION

La tarification s'effectue **par trimestre**. Possibilité de règlement en **3 fois**, à réception de la facture appelée «Avis aux familles» dont le montant est proportionnel au nombre des repas.

A titre d'information, les tarifs de forfaits DP pour l'année civile 2020 ont été arrêtés par le CD33 selon les montants suivants :

- Tarif du repas pour 4 jours par semaine : 2.91 € (lundi, mardi, jeudi, vendredi) jusqu'à fin 2020

Attention : prévoir un repas à porter au collège le mercredi pour les élèves inscrits à l'AS (UNSS)

Rappels :

Tout changement de régime (externe, demi-pensionnaire) n'est possible qu'en début de trimestre scolaire et doit être demandé avant la fin du trimestre précédent.

En cas d'absence pour maladie d'une durée supérieure à 5 jours, une remise d'ordre pourra être effectuée sur demande écrite de la famille et uniquement sur présentation d'un certificat médical à l'intendance

VI – TRANSPORTS SCOLAIRES – RENTREE 2020

La mise en place des transports est de la compétence de la Région Nouvelle Aquitaine (www.transports.nouvelle-aquitaine.fr – numéro vert 0970 870 870) qui délègue le transport aux différentes régies de transports. L'accès à ce service suppose une inscription auprès des organismes suivants :

- SIRS (Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire) - Téléphone : 05 56 71 50 43
- La Réole SIVU (classes de Segpa) : 05 56 61 02 60

VII – OUVERTURE SERVICES ADMINISTRATIFS du COLLEGE

A partir du mardi 25 août 2020, les services de l'administration du collège Robert Barrière seront ouverts **au public** :

- **de 9h à 15h pour la semaine de prérentrée** (mercredi 26/08 jusqu'à 13h)
- **de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h à partir du mardi 1^{er} septembre** (rentrée des élèves).

Site Internet du collège et ENT :

De nombreuses informations utiles aux élèves et aux parents figurent sur le site du collège ou sur l'ENT (accès Sacoche et Pronote via le site du collège après remise des codes personnels courant septembre).

Attention : pour les nouveaux élèves, l'attribution d'un compte élève et d'un compte parent est indispensable.

Pour ceux qui disposent d'un accès Internet, je rappelle l'adresse de ce site : <https://www.clgrobertbarriere.fr>

DATES IMPORTANTES sur période 1 (SEPT-OCTOBRE)

- Séjour intégration classe de 6^{ème} à BLASIMON (17 et 18 septembre 2020)
- Mise en place de l'emploi du temps définitif : Lundi 21 septembre 2020
- Évaluations nationales Maths et Français – Classes de 6^{ème} : entre le 14 septembre et le 02 octobre
(Soit 15 jours plus tôt qu'en 2019-2020)